



## ÉCRIRE UN POÈME-PARTITION EN LATIN SUR LA FONDATION DE ROME OU COMMENT S'APPROPRIER DES TEXTES AUTHENTIQUES ?

Chloé POUJADE,  
INSPÉ de Toulouse et collège Paul Cézanne, Montrabé (31)

### Résumé :

*Nous proposons de montrer comment une séance d'écriture située à la fin d'une séquence sur la fondation de Rome permet aux élèves latinistes de cinquième de s'approprier des textes latins authentiques. La rédaction d'un poème-partition en latin suivant la définition qu'en donne Bernard Heidsieck, nous semble un travail pertinent d'interprétation des textes antiques à travers une forme poétique contemporaine. Les élèves sont invités, selon le principe du collage, à recomposer les principales étapes de cette légende. Les poèmes-partitions étant écrits pour être dits en public, les élèves pourront les lire à haute voix pour les éprouver et en sentir les limites. La forme poétique contemporaine et la question de la poésie sonore constituent dans cette proposition une voie pour rendre le texte antique vivant, « le remettre "debout", osant donc s'affirmer en tant que tel<sup>1</sup> ».*

On trouvera, dans ces quelques lignes, la présentation et l'analyse d'une séance d'écriture dans le cadre d'un cours de latin situé en début d'année de cinquième. Les élèves y sont invités à rédiger un poème-partition sur la fondation de Rome.

Après en avoir défini les contours, nous pourrions nous demander dans quelle mesure l'écriture d'un poème-partition peut permettre l'appropriation de la littérature latine ? Comment les élèves peuvent-ils à leur tour donner à voir et à entendre les textes latins lus ?

---

<sup>1</sup> Bernard HEIDSIECK, *Poèmes-partitions* : précédé de *Sitôt dit*, Limoges, Al Dante, 2009, p. 33.